

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juin 2017

PRÉSENTS : Mmes Dominique GADOU, Christine NÉMOZ, Danielle FAVIER, Gésabelle GIROUD, Catherine TEILLON, Monique PERRIOL, Martine MÉRAUD, MM. Jean BELANTAN, Maurice BELANTAN, Jean-Marc GUILLET, André CHABERT, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Aimé VUAILLAT, Damien RIGOLLET, Bernard PIÉGAY.

ABSENTS excusés : M. Guillaume ARRU-GALLART pouvoir à Monsieur Jean BELANTAN.

Mme Isabelle COURTIAL pouvoir à Monsieur Maurice BELANTAN.

M. Gérard REVEYRAND pouvoir à Monsieur Gérard CHABOUD-GRILÉ.

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

1. URBANISME

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

Déclarations préalables

- ✚ Consorts GAILLARD : division de propriété, route de Morestel,
- ✚ Monsieur Christian DEJAX : construction d'un abri de jardin, route de brailles,
- ✚ Monsieur Romuald GABAREL : construction d'une piscine, route de Morestel,
- ✚ Monsieur Thierry BOUCHER : construction d'une piscine, chemin de la dame des bois,

Certificats d'urbanisme

- ✚ Monsieur AMEZIAN : constructibilité, chemin de la dame des bois.

2. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil a voté à l'unanimité la proposition de répartitions des subventions aux associations de la commune. Voir le document joint

3. PROJET ESPACE CULTUREL CONDORCET

Présentation des deux projets d'aménagement de l'Espace Culturel Condorcet :

- ✚ N°1 Agrandissement des préaux, de la tisanerie et de la cantine (estimation 500 000 €),
- ✚ N°2 Création de nouveaux locaux pour la cantine et agrandissement des préaux et de la tisanerie (estimation 1 000 000 €).

L'agrandissement de la cantine devrait permettre de revenir à un seul service pour améliorer les conditions du repas pour les enfants et le personnel.

Après débat, le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le choix du projet à réaliser.

Vote :

- ✚ 13 votes pour l'agrandissement projet N°1,
- ✚ 5 votes pour la création de nouveaux locaux N°2.

Rappel : présentation publique du projet : 29/06/2017 18 h Relais 171.

4. DELEGUE A LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il doit nommer un représentant au sein de la CLECT de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné.

Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Monsieur Gérard REVEYRAND pour siéger au sein de la CLECT de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné et Madame Catherine TEILLON, suppléante.

5. CHAUFFAGE DE LA DIAMANTELLE

2 systèmes de chauffage, très différents, sont présentés aux conseillers municipaux :

- Un système air-eau, estimé à 70 000 € TTC
 - Un système à granules, estimé à 80 000 € TTC + 30 000 € TTC pour la climatisation.
- Ce système présente souvent un problème au niveau de la vis sans fin.

Vote : le système à granules requiert 6 voix. Le Conseil municipal se prononce donc pour un système air-eau : 12 voix.

6. RD33

Pour permettre la réalisation du projet de la RD 33 : achat de terrain à la commune de Morestel pour revendre à l'entreprise JOUVE. La commune de VEZERONCE-CURTIN à la demande de la commune de MORESTEL, paiera les frais de bornage (environ 1 800 € TTC).

7. ZERO PHYTO

Rappel :

La loi LABBE de 2014 est entrée en vigueur au 01/01/2017 : elle prévoit la mise en place de l'objectif zéro phyto pour les collectivités à compter de 2020.

Le FREDON peut réaliser le plan de désherbage pour les communes de Vasselin, Vezeronce-Curtin et Saint Sorlin de Morestel. Le coût de l'étude (7 056 € TTC, subventionné à 80 %) serait partagé entre les trois communes, soit une participation de 0,45 € par habitant, soit 908 € pour VEZERONCE-CURTIN. La commune de Saint Sorlin de Morestel porte le dossier.

Les subventions pour l'achat du matériel seront également à 80 %. Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

8. TRAVAUX RUE DE LA SELLERIE

- Des avenants sur travaux seront à réaliser de l'ordre de 7 800 € environ (mur à l'angle de la rue des tisserands) : les chiffrages exacts sont en cours. Accord du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

- L'arrêté de fin de travaux au 30 juin doit malheureusement être prolongé (jusqu'au 18 juillet) car la 2^e tranche de travaux a pris du retard.

9. TRAVAUX RUE DU CHOLLARD

La route sera refaite ; cela nécessite une fermeture de la circulation du 4 juillet au 10 août

10. COMMISSION INFORMATION

La réalisation de pochettes pour les nouveaux arrivants est proposée au Conseil municipal :
250 chemises, 50 brochures pour 1 726,80 € TTC

La mise à jour annuelle du contenu serait de 300 €. Accord du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

11. RYTHMES SCOLAIRES

Une enquête auprès des parents et enseignants est menée pour connaître leur avis à propos de la semaine des 4 jours d'école.